

ORGANISATION D'ACCUEIL Vacances d'été 2023

Chers Parents,

Nous sommes très heureux de pouvoir accueillir vos enfants pour cette période de vacances d'été du lundi 10 juillet au vendredi 1 septembre 2023.

Les dates d'inscriptions :

Lundi 12 juin 2023 : Début des réservations pour les Scorvipontains.

Mercredi 28 juin 2023 : Début des réservations pour les extérieurs.

Fin des réservations (inscriptions, annulations) pour chaque semaine le mercredi précédent à 23h59 (ex : Fin des réservations pour la semaine du 10 au 13 juillet, le mercredi 5 juillet à 23h59).

En cas d'absence non justifiée par un certificat médical, toute réservation non annulée sera facturée. Il convient donc d'être vigilant et rigoureux sur les dates de réservation.

ATTENTION !!!

Pendant les vacances d'été, **l'accueil des enfants se fera exclusivement à la journée et non à la demi-journée.** Cette décision est mise en place pour une meilleure gestion des enfants, des sorties, des repas...

1 - Les lieux d'accueil :

- 2 ½ / 5 ans : **Du lundi 10 juillet au vendredi 11 août à l'Ecole Pierre Thomas** (Rue George Sand, Pont-Scorff). **Puis du 14 août au 1 septembre** à l'Accueil de loisirs (18 rue Général De Gaulle, Pont-Scorff).
- 6-7 ans / 8-9 ans / 10-13 ans : **Du lundi 10 juillet au vendredi 18 août à l'Ecole Marc Chagall** (6 rue Monseigneur Duparc, Pont-Scorff). **Puis du 21 août au 1 septembre** à l'Accueil de loisirs (18 rue Général De Gaulle).

2 - Eléments à fournir par les parents :

Il sera demandé aux parents de fournir pour leur enfant :

- **Un oreiller et un plaid (doudou, tétine si besoin)** pour les temps de sieste des 2 ½ - 5 ans. Chaque oreiller et plaid seront rangés quotidiennement dans un sac au nom de chaque enfant. Chaque fin de semaine, il vous sera demandé de les récupérer et de les laver à 60°C.
- Un sac à dos contenant :
 - **Une gourde d'eau, une casquette et de la crème solaire**
 - Rechange pour les plus jeunes
 - Vêtement adapté en fonction du temps et de l'activité proposée sur le programme
- **En cas d'un PAI (Projet d'accueil individualisé)**, merci de nous transmettre les documents et le protocole à suivre
- Le goûter sera fourni par l'accueil de loisirs

3 - L'accueil du matin (7h30 à 9h) :

Le pointage d'arrivée de l'enfant sera effectué sur une tablette par l'animateur et une feuille qui sera à disposition pour signature par les parents.

Un panneau d'information sera affiché à l'entrée de chaque accueil pour indiquer l'activité réalisée sur la journée ainsi que les informations pour le lendemain (ex : horaires et lieu de la sortie).

4 - L'accueil du soir (16h30 - 18h30) :

Les parents pourront venir rechercher leurs enfants à partir de **16h30** ou plus tard en fonction des sorties ou activités prévues (vous serez prévenu la veille ou le matin de l'heure du retour de votre (vos) enfants). Le pointage de sortie de l'enfant sera effectué sur une tablette par l'animateur et une feuille qui sera à disposition pour signature par les parents.

5 - Pause méridienne :

Les repas sont réalisés sur place par notre prestataire de service « Armonys Restauration ».

L'organisation des temps et l'accès à la restauration sont conçus de manière à limiter les files d'attente. Les arrivées seront échelonnées :

11H30 - 12H30	2 ½ - 5 ans
12H00 - 13H00	6 - 7 ans
12H05 - 13H05	8 - 9 ans
12H10 - 13H10	10 - 13 ans

Après le repas, chaque tranche d'âge sera accompagnée par son animateur(rice) et retournera dans son local pour le temps calme ou la sieste.

Lors des sorties à la journée, **Le pique-nique est prévu par notre structure.**

6 – Organisation des activités et des sorties :

Le programme d'activités proposées peut être amenés à changer, pour raison météorologique.

Lors des sorties extérieures à l'accueil de loisirs, nous faisons appel à des prestataires pour le transport et l'activité, il est donc primordial de **respecter les horaires de départ qui vous seront communiqués sur le programme.**

Mairie de Pont-Scorff

Service Enfance Jeunesse